

PREVENIR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS) AU SEIN DE VOS EQUIPES

Durée	14 heures, soit 2 jours	Tarif	INTER : 360 € HT /pers INTRA : 1600 € HT/groupe
Public visé	Toute personne amenée à encadrer et accompagner une équipe	Pré-requis	Compréhension du français
Modalités	Présentiel <input checked="" type="checkbox"/> ASFOREST <input type="checkbox"/> en entreprise	Distanciel <input type="checkbox"/> en ligne <input type="checkbox"/> mixte	Session Voir catalogue Nous contacter

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de cette formation vous serez apte à repérer les situations professionnelles stressantes et à risques à la lumière de la période COVID passée, en cours et à venir, identifier les différents profils de vos collaborateurs et leurs zones de fragilité.

Vous serez capable de mettre en place des points de repères et de vigilance pour prévenir les risques pour la santé physique et mentale de vos collaborateurs, en cette reprise post-COVID incertaine, et ainsi accompagner de manière apaisée et sécuritaire votre équipe après une interruption d'activité.

CONTENU DU PROGRAMME

Test de positionnement : évaluation des connaissances et compétences en amont de la formation.

Module 1- Evaluer la souffrance au travail et les conséquences physiques et psychiques (7h – 2 séquences)

- Connaître le cadre juridique des RPS
- Comprendre les mécanismes de la violence et les conséquences
- Repérer les profils stressés et leurs réactions face au changement et à la pression
- Identifier les premiers signes d'une détérioration de la santé

Evaluation continue à la fin de chaque séquence pour validation des modules et/ou suivi et accompagnement individualisé pour l'acquisition des connaissances ou compétences non maîtrisées.

Module 2- Impliquer et accompagner les managers dans la prévention des risques (7h – 2 séquences)

- Identifier les facteurs de risques notamment ceux sur lesquels les managers peuvent agir
- Travailler sur la posture du manager : proximité, reconnaissance
- Développer la vigilance et les comportements des managers
- Identifier les actions possibles du manager et ses marges de manœuvre pour prévenir les risques

Evaluation finale : évaluation de l'acquisition de l'ensemble des connaissances et compétences du parcours.

SEQUENÇAGE

- **Séquence 1 (3h30) Souffrance au travail** [présentiel ou classe virtuelle] : Cette séquence débute sur une immersion dans le programme avec le formateur qui revient sur le test de positionnement et expose les enjeux du stress et de la souffrance au travail. Les stagiaires sont amenés à définir le contexte de leur entreprise afin d'apporter collectivement des éléments d'analyse sur les sources de stress, la maltraitance, le harcèlement, mais également le vécu, le ressenti et la gestion de la période COVID. Le formateur réalise un focus sur le cadre juridique des risques psycho-sociaux au travail et synthétise l'ensemble pour exposer les mécanismes de harcèlement, les interactions

TOURISME / HOTELS / RESTAURANTS / CAFES / TRAITEURS / RETAIL

entre stress / harcèlement / violence et les enjeux humains, économiques et juridiques. Il évalue l'acquisition des compétences grâce aux productions.

- **Séquence 2 (3h30) Conséquences** [présentiel ou classe virtuelle] : Cette séquence s'organise autour de cas pratiques réalisés individuellement ou en sous-groupes, permettant de mettre en perspective les conséquences physiques et psychiques du stress avec le contexte spécifique de l'établissement et à la lumière d'un contexte de fermetures / confinements / réouvertures multiples avec interruptions d'activités plus ou moins longues et multiples. Le formateur répond aux questions et alimente les réflexions en cours des participants, notamment sur les différents profils et réactions au stress, les signaux d'alerte, l'escalade du stress en entreprise... Des outils pratiques sont transmis (check-list, définition, brochure...). Le formateur évalue l'acquisition des compétences grâce à un questionnaire direct.
- **Séquence 3 (3h30) Prévention** [présentiel ou classe virtuelle] : Cette séquence démarre sur la reprise des éléments des séquences précédentes, éléments retenus, questions/réponses. A travers une série de cas pratiques et mises en situation, les stagiaires identifient collectivement les facteurs de risques notamment ceux sur lesquels les managers peuvent agir, travaillent sur la posture du manager, développent leur vigilance et leurs comportements, et définissent les actions possibles du manager et ses marges de manœuvre pour prévenir les risques. L'acquisition des compétences est évaluée grâce aux productions.
- **Séquence 4 (3h30) Plan d'actions** [présentiel ou classe virtuelle] : Dans cette séquence, le formateur propose une série de mises en situation, permettant aux stagiaires individuellement ou en sous-groupes d'élaborer un plan d'actions individuel. L'accent est porté sur l'identification des risques, la posture managériale, les points de vigilance, les actions possibles... Des outils clés en main sont transmis (gestes et postures à adopter, à éviter, trame de plan, check list, ...). Une évaluation finale permet d'évaluer les éléments de la séquence et l'acquisition des compétences du parcours.

En temps synchrone, en fonction de la durée des séquences et parfois de leur enchaînement, des temps de pauses réguliers sont bien évidemment inclus : entre chaque séquence si enchaînement, et au sein d'une même séquence toutes les heures ou heures et demie suivant les activités pédagogiques. En temps asynchrone, les stagiaires peuvent se connecter à leur rythme sur une période déterminée par le planning de formation.

METHODES MOBILISEES

- Utilisation de méthodes pédagogiques expositives, interrogatives et actives (apports théoriques et pratiques, tests, mises en situation, cas pratiques, jeux de rôle, quizz...) permettant d'acquérir ou actualiser connaissances et compétences
- Supports pédagogiques : powerpoint, paperboard, cas pratiques, mises en situation, check-list, quizz...
- Accompagnement pédagogique : L'ensemble des séquences est animé par un seul formateur qui assure l'assistance pédagogique en mode synchrone (présentiel ou classe virtuelle), et en mode asynchrone par mail ou plateforme dédiée.

MODALITES TECHNIQUES ET D'ACCES

- **Assistance** : L'assistance technique et administrative en amont et au démarrage de la formation est assurée par notre équipe administrative et de coordination (convention, convocation, accueil physique et en ligne...). Elle reste également disponible à tout moment et post-formation par mail et téléphone pour assurer le suivi de l'exécution. Si l'aide n'est pas immédiate, une réponse est apportée dans les 24h ouvrées.
- **Équipement nécessaire à distance : Un ordinateur ou un smartphone avec caméra, micro et connexion illimitée.** Après traitement de leur inscription, les stagiaires reçoivent leur convocation avec lien vers le test de positionnement. La veille de la formation, les stagiaires reçoivent un mail avec un lien de connexion (et un tutoriel) vers leur salle de formation virtuelle. L'équipe d'assistance est présente en début de session pour accueillir et répondre aux difficultés techniques le cas échéant.
- Si la formation se déroule dans l'entreprise, l'employeur s'engage à mettre à disposition de ses salariés tous les moyens nécessaires pour suivre sa formation en ligne (bureau, ordinateur, connexion internet...)

Délai d'accès : Inscription dans la limite des places disponibles jusqu'à la veille de la formation

Accessibilité : Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. N'hésitez pas à nous faire part de toute demande d'adaptation afin que nous puissions y répondre en amont de l'entrée en formation.

MODALITES D'EVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION

Les coûts des évaluations sont inclus dans le coût global du parcours.

- Positionnement : Test d'évaluation des connaissances et compétences en amont de la formation permettant le cas échéant d'ajuster le parcours de formation et de proposer un accompagnement individualisé.
- Continue : Test d'évaluation entre les séquences suivant progression pédagogique.
- Finale : Test d'évaluation des connaissances et compétences à l'issue de la formation permettant de définir le cas échéant un accompagnement individualisé.

A l'issue de la formation, le stagiaire reçoit une attestation de fin de formation et un certificat de réalisation. Un relevé de présence et une attestation de suivi et d'encadrement où figureront la durée des séquences et les dates d'évaluation pourront également être établis à l'issue de la formation. Un questionnaire d'appréciation à chaud et à froid (3 mois après la fin de la formation) sera envoyé au stagiaire.

mise à jour : 12/04/2022

